

## INTERVENTIONS DU PREMIER MINISTRE

### Allocution du Premier ministre à Nice 21/09/06

Messieurs les ministres, cher Xavier, cher Philippe, cher Christian,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis de me trouver parmi vous aujourd'hui. Cette journée mondiale Alzheimer est particulièrement importante à mes yeux.

C'est d'abord l'occasion pour toutes les familles confrontées à la maladie de partager leur expérience et de se soutenir mutuellement face à l'épreuve.

Je sais combien il faut de courage et de dévouement pour s'occuper d'un proche malade. Cette volonté, cet engagement, je veux aujourd'hui leur rendre hommage.

Permettez-moi aussi de saluer le travail remarquable des associations, qui se mobilisent en permanence aux côtés des familles. A travers leurs conseils, leur présence et leur soutien, elles jouent un rôle fondamental pour les aider à affronter la maladie.

La journée mondiale Alzheimer est aussi le moyen de sensibiliser nos concitoyens, de changer leur regard sur la maladie et de leur faire prendre conscience des conséquences de l'accroissement de la longévité sur la santé publique et le lien social.

\* \* \*

1. La maladie d'Alzheimer et les maladies du cerveau qui lui sont apparentées constituent un défi majeur pour notre société.

Aujourd'hui, 850 000 de nos concitoyens en sont atteints, dont plus de 60 000 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque année, on dénombre 225 000 nouveaux cas dans notre pays.

Derrière ces chiffres, il y a des vies bouleversées, des familles désemparées qui connaissent la souffrance de voir un proche perdre chaque jour un peu de ses facultés, un peu de son autonomie. Pour elles, c'est d'autant plus difficile qu'il faut souvent réorganiser le quotidien, il faut consacrer beaucoup de temps et beaucoup d'énergie pour accompagner le malade. Et je sais que beaucoup d'entre elles ne se sentent pas suffisamment soutenues.

Face à cette situation, il faut bien le reconnaître, notre système de santé n'apporte pas de réponse complètement satisfaisante. Malgré la mobilisation et le dévouement de tous les professionnels, la maladie d'Alzheimer n'est en moyenne diagnostiquée que deux ans après l'apparition des premiers symptômes. Pour les malades, c'est une perte de temps considérable qui réduit l'efficacité de leur traitement. Cette réalité est d'autant plus préoccupante que seul un patient sur deux est diagnostiqué.

Pour répondre à ces difficultés, avec Xavier BERTRAND et Philippe BAS, nous avons accéléré la mise en œuvre du plan Alzheimer lancé en 2004, qui nous donne de nouveaux moyens pour lutter contre la maladie.

Je pense aux centres mémoire de ressources et de recherche, qui permettent d'organiser les soins et la recherche dans chaque région. Avec Christian ESTROSI, nous avons d'ailleurs visité tout à l'heure celui de Nice et j'ai pu constater l'efficacité et le professionnalisme de son personnel. L'objectif du plan sera atteint fin 2006, avec un centre dans chaque région.

Je pense aussi aux 316 consultations mémoires de proximité, qui ont été créées pour améliorer l'accès au diagnostic et à la prise en charge des malades. L'objectif d'une consultation mémoire pour 15 000 personnes de plus de 75 ans est déjà atteint, mais nous devons encore compenser certaines inégalités sur le territoire.

Je pense enfin aux programmes hospitaliers de recherche clinique qui ont été consacrés spécialement à la maladie. A cet égard, je sais que les associations de familles de malades sont très attachées aux approches non médicamenteuses, comme la stimulation de la mémoire ou les méthodes orthophoniques. Un nouveau programme hospitalier de recherche clinique est en cours pour nous permettre d'évaluer ces traitements.

Pour lutter contre Alzheimer, la détermination du gouvernement est totale.

J'attache une grande importance à la mise en place d'une consultation de prévention pour les personnes de plus de 70 ans financée par la sécurité sociale. C'est le meilleur moyen de détecter les difficultés à temps. Cette consultation sera prévue dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007.

Par ailleurs, la mise en œuvre du plan Alzheimer sera encore accélérée cette année pour atteindre nos objectifs dès le début de l'année 2007. Mais aujourd'hui, nous devons aller plus loin.

\* \* \*

## 2. Dans notre effort de recherche, d'abord.

Vous le savez, dans le domaine de la recherche médicale, la France est aux avant-postes. Nous avons des chercheurs qui sont parmi les meilleurs au monde, nous disposons de laboratoires parmi les plus performants.

Nous avons su nous mobiliser autour de grandes causes, le cancer, le SIDA. Ce que nous avons fait pour combattre ces maladies, nous devons aujourd'hui le faire pour les maladies du cerveau et du système nerveux. Cet effort, nous le devons aux malades, nous le devons à leurs familles, nous le devons à tous nos concitoyens.

C'est pour cela qu'en mai 2006, j'ai décidé de lancer un plan national sur le cerveau et les maladies du système nerveux. Pour élaborer ce plan, une mission présidée par le Professeur GLOWINSKI a été mise en place. Elle réunira nos plus grands experts nationaux.

Elle sera chargée de dresser un état des lieux de notre dispositif de recherche, d'évaluer les moyens nécessaires et de définir une véritable stratégie de lutte contre les pathologies cérébrales.

Dans ce cadre, la lutte contre la maladie d'Alzheimer sera un objectif prioritaire. Il s'agit à la fois de permettre un diagnostic précoce, le plus précoce possible, de mettre au point des thérapeutiques innovantes, d'accompagner les patients et de mieux informer les familles et le public. C'est indispensable si nous voulons changer l'image de la maladie et améliorer la qualité de vie des patients.

A travers ce plan, nous voulons mettre en œuvre une démarche ambitieuse, une démarche qui conjugue recherche fondamentale et application clinique, une démarche qui rassemble toutes les disciplines scientifiques concernées : la neuro-imagerie, les sciences cognitives et les sciences biologiques et médicales. C'est tous, toutes ces compétences qui doivent être réunies ; c'est tous ces spécialistes, tous ces experts qui doivent travailler ensemble.

\* \* \*

## 3. Au delà de la recherche, nous devons aussi - et vous l'avez exprimé très fortement - soutenir davantage les familles.

Pour ces familles, pour tous ceux qui se consacrent parfois jusqu'à 18 heures par jour à un proche atteint de la maladie d'Alzheimer, il est essentiel de pouvoir souffler de temps en temps. Avec Philippe BAS, nous avons voulu leur donner un véritable « droit au répit ».

Comme je l'ai annoncé lors de la conférence de la famille, 2 500 places d'accueil de jour et 1 100 places d'hébergement temporaire seront créées chaque année pendant 5 ans dans les maisons de retraite pour permettre aux aidants de s'absenter une journée ou quelques semaines.

J'ai également annoncé à cette occasion la création d'un congé de soutien familial d'un an avec maintien des droits à la retraite. Ce congé sera effectif le 1er janvier prochain, le 1er janvier 2007.

Par ailleurs, nous devons aider les familles qui le souhaitent à s'occuper d'un proche malade à son domicile. Nous le savons, de nombreux patients et leur entourage désirent préserver leur cadre familial. Si nous voulons répondre à leurs attentes, nous devons développer tous les services médicaux et les aides à domicile.

Dans le cadre du Plan solidarité grand âge, 6 000 places de services de soins infirmiers à domicile sont créées dès 2006. Cet effort sera maintenu tout au long des cinq prochaines années. A partir de 2010, nous créerons 7 500 places par an. En 2012, le nombre de places aura été augmenté de 40% par rapport à aujourd'hui.

Les aides à domicile vont aussi être renforcées. Pour la seule année 2006, nous ajoutons 24 millions d'euros aux 230 millions que consacre la Caisse nationale d'allocations vieillesse aux services à domicile.

Enfin, nous devons développer le nombre de places en établissement.

Aujourd'hui, la maladie d'Alzheimer et les maladies qui lui sont apparentées sont responsables de 70% des placements en établissement. Mais pour les familles, trouver une place est souvent un véritable parcours du combattant.

Nous avons donc décidé de créer 5 000 places de maisons de retraite médicalisées par an au cours des cinq prochaines années.

\* \* \*

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

La maladie d'Alzheimer et les maladies liées à l'âge constituent un enjeu majeur pour notre société. Face à ce défi, le gouvernement est déterminé à agir. Les moyens mis en œuvre depuis 2004 ont déjà permis des progrès sensibles. Nous voulons aujourd'hui franchir une nouvelle étape. J'ai donc décidé de faire de la lutte contre la maladie d'Alzheimer la « grande cause nationale » de l'année 2007.

J'invite toutes les associations engagées dans la lutte contre cette maladie à se réunir pour élaborer un projet collectif. Avec Xavier BERTRAND, avec Philippe BAS, avec François GOULARD, nous les recevrons à la fin de l'année. Vous voyez bien le défi qui est le nôtre, c'est de partager cette expérience, de partager le quotidien qui est malheureusement celui de beaucoup d'entre vous, pour faire en sorte que chacun de nos compatriotes puisse mieux connaître cette maladie, puisse être mieux préparé dans la vie de la cité à l'affronter, à s'adapter à la situation de chaque malade. Ce défi, c'est un défi humain, c'est un défi collectif, c'est un défi de solidarité, qui implique le rassemblement de chacun. 2007, année de la maladie d'Alzheimer, grande cause nationale pour notre pays. C'est la possibilité de faire aussi tomber un certain nombre de barrières comme celles de la peur, de l'ignorance, de la méconnaissance. Nous savons tous que réunis nous sommes plus forts. Eh bien, sans avoir peur, en connaissant mieux cette maladie, en connaissant mieux les gestes et les mots qui peuvent aider à l'accompagner, je pense que nous serons aussi plus efficaces, plus efficaces pour les familles, plus efficaces et plus humains pour les malades.

Dans les épreuves que vous traversez, vous pouvez compter sur ma détermination, sur celle du Gouvernement tout entier, sur notre engagement à cette grande cause qui nous réunit aujourd'hui.

Je vous remercie.